



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS
DU QUÉBEC (CSN)**

**RÉUNION DU CONSEIL FÉDÉRAL
DES 27 ET 28 NOVEMBRE 2008**

Hôtel Maritime – Salle Grand Mât, 1155 rue Guy à Montréal

Mot du comité exécutif

de la

Fédération nationale des enseignantes

et des enseignants du Québec

(CSN)

A decorative graphic element at the bottom left of the page, consisting of a vertical black line intersecting a horizontal grey bar.

Madame Claudette Carbonneau,
Présidente de la CSN,

Madame Dominique Daigneault,
2^e vice-présidente du Conseil central du Montréal métropolitain,

Délégué-es,

Faire de l'éducation, une priorité nationale du Québec

Au nom du comité exécutif, je veux d'abord vous souhaiter la bienvenue, délégué-es au conseil fédéral, et en particulier aux nouvelles et nouveaux qui participent pour la première fois à cette instance qui regroupe les délégations des syndicats. La présente réunion du conseil est la dernière avant le 28^e congrès fédéral qui aura lieu, comme vous le savez, en mai prochain au Mont Saint-Anne, tout à côté du lieu de naissance de la FNEEQ, au Lac Beauport.

Ce prochain congrès va revêtir un caractère particulier car, en 2009, nous fêterons le 40^e anniversaire de la FNEEQ. La FNEEQ est née de la volonté qu'ont eue les syndicats des établissements d'enseignement classique et technique, ainsi que les jeunes syndicats enseignants des cégeps, de se regrouper et de fonder une fédération, appelée à être un outil politique pour le personnel enseignant au plan professionnel et organiquement liée à une organisation ouvrière confédérale. Depuis sa fondation, elle a connu une progression importante en enseignement supérieur, en accueillant notamment les nouveaux syndicats des chargés-es de cours des universités.

La célébration que nous souhaitons réaliser veut en être une pour celles et ceux qui ont bâti la FNEEQ depuis 1969. Nous avons prévu pour ce faire un événement qui permettra à nombre d'entre eux de se retrouver avec les délégations syndicales qui participeront à ce congrès. Mais nous ne voulons pas centrer le prochain congrès seulement sur l'histoire de la FNEEQ. Nous visons aussi à valoriser l'implication et l'engagement des nouvelles générations militantes, celles qui feront son histoire pendant... au moins les 40 prochaines années !

Pour préparer ces prochaines années de lutte enseignante, nous croyons important de faire le point sur la conjoncture en éducation. Nous voulons donc commencer aujourd'hui à les situer, sans être exhaustifs ni définitifs.

L'éducation deviendra-t-elle une priorité dans les politiques gouvernementales au cours des années à venir ? Sera-t-elle considérée comme un essentiel pour le développement du Québec ? Et si elle prend une place plus importante dans les stratégies politiques, quelles finalités nos gouvernements voudront-ils lui attribuer ? Un rapide tour d'horizon des enjeux en éducation nous porte à croire qu'elle sera le théâtre de disputes plus importantes, car son contrôle et celui sur le travail des enseignantes et des enseignants sont devenus des enjeux de première importance dans un contexte de marchandisation et de privatisation des services publics.

En filigrane des diverses consultations électorales et de la conjoncture économique et politique, tant au Québec et au Canada qu'à l'échelle internationale, se dessine déjà le profil des prochains combats. Notre propos ne portera pas spécifiquement sur la conjoncture économique, ni sur les différentes campagnes politiques en lien avec les élections générales. Toutefois, l'une comme l'autre apparaîtront en toile de fond, car elles ont un impact important sur les événements qui suivront.

La crise économique et le financement de l'éducation

La crise économique, la plus importante depuis celle de 1929 selon Stephen Harper, version post-électorale, et selon nombre de commentateurs, semble à nos portes. Ce n'est pas pour enrayer la faim dans le monde ou le sida en Afrique qu'on assiste à la mobilisation énorme de capitaux – on parle de 3 000 milliards à l'échelle de la planète – mais bien pour assurer le sauvetage d'entreprises financières, et maintenant manufacturières, surtout américaines. Le gros de l'impact sur l'économie réelle reste à venir, mais déjà certains effets se font sentir et nombre de signaux se manifestent : l'économie pourrait connaître une baisse importante d'activité et, pour la population laborieuse, ça signifierait alors de fortes pressions sur ses conditions de vie.

Tous les partis politiques en place entonnent maintenant le refrain d'une conjoncture économique difficile. Les déficits budgétaires sont maintenant à l'agenda des gouvernements et nous croyons qu'ils ne doivent pas hésiter à recourir à cette vieille méthode keynésienne pour assurer le rôle que l'État doit jouer, notamment dans le soutien aux services publics.

Les salariés, et en particulier les salariés du secteur public, ne peuvent pas faire les frais des ratés du système financier basé sur la spéculation et le profit maximum. Les dépenses dans les services publics demeurent une façon de renforcer le filet social, dans un contexte où on tentera de faire payer la crise par les travailleuses et les travailleurs.

Au cœur de cette controverse, faire de l'éducation une priorité et lui assurer un meilleur financement peuvent devenir des objectifs plus... secondaires, pour certains, surtout s'ils ne sont pas directement liés avec les besoins de la relance économique. C'est pourquoi il importe de se réappropriier les défis de la bataille de la fiscalité afin de réclamer qu'un meilleur partage de la richesse soit introduit pour assurer un financement adéquat de l'éducation.

Oui, une hausse des impôts est nécessaire ! Non pas sur le travail, mais sur les fortunes, les profits des entreprises, la spéculation financière et le capital! Il faut prendre l'argent là où il est. Si ce genre de discours a été décrié à certaines périodes parce que trop caricatural, la présente crise pourrait le ramener. Car la question reste la même : qui va en faire les frais ?

Depuis plus de trente ans, l'assiette fiscale des revenus s'est modifiée au détriment des contribuables et au bénéfice des sociétés. On doit casser cette dynamique mise en place au nom de la compétitivité des économies en concurrence : les gouvernements doivent bénéficier du maximum de ressources pour soutenir les services publics qui constituent toujours la manière la plus équitable de redistribuer la richesse.

Dans ce contexte, nous avons toujours identifié une collusion certaine entre Stephen Harper et Jean Charest, malgré la distance stratégique prise par ce dernier en vue de son propre agenda électoral. La manière dont il a baissé les bras devant Stephen Harper dans le dossier sur les transferts fédéraux en enseignement supérieur, à la première rencontre du Conseil de la fédération, au lendemain des élections du 14 octobre dernier, est inacceptable.

Comment pouvons-nous faire confiance à un tel gouvernement provincial si, à la première occasion, il recule devant son vis-à-vis fédéral et lui permet de se dégager de ses obligations au plan du financement de l'enseignement supérieur ? Comme l'a relevé un communiqué de la CSN émis à ce sujet :

« Cette capitulation totale devant Ottawa est d'autant plus aberrante que même le gouvernement fédéral laisse entrevoir qu'il pourrait recourir à un déficit budgétaire... »

Communiqué CSN, 21 octobre 2008.

Pour que l'éducation devienne une priorité, les gouvernements en place doivent mobiliser des ressources accrues. L'État fédéral canadien a une responsabilité importante sur le plan du financement de l'enseignement supérieur et une hausse supplémentaire des transferts fédéraux à ce titre diminuerait du même coup le déséquilibre fiscal. Mais l'éducation demeure de juridiction provinciale, y compris la hauteur de son financement et la manière

d'y dépenser. Le budget provincial est composé déjà à plus de 69% de dépenses en éducation et en santé. Dans le contexte du resserrement financier actuel, il n'y a pas d'autres solutions : pour dépenser plus, il faut plus de revenus fiscaux ! Et pour dépenser mieux en éducation, il faut investir dans l'enseignement !

La pratique récente du gouvernement Charest à ce chapitre n'est pas très encourageante. Les choix faits lors du dernier budget sont instructifs: il s'en tient pour l'essentiel aux transferts consentis par le fédéral et oriente les ressources au bénéfice des directions d'établissements, en insistant plus sur les qualités concurrentielles des cégeps et des universités que sur la mission première, l'accessibilité à un enseignement supérieur de qualité !

Les engagements du Parti libéral et du Parti québécois quant à la réduction du nombre d'élèves dans les classes du primaire et du secondaire sont de bon augure. Toutefois, il faut dépasser la politique qui tente de tempérer les problèmes les plus criants et développer une véritable approche globale en regard de l'éducation. En réalité, comme le mentionne le manifeste *Pour faire de l'éducation publique une priorité nationale*, présenté par l'ensemble des organisations syndicales et étudiantes du monde de l'éducation en début de semaine : « *le projet éducatif démocratique et le développement de l'éducation publique ne sont plus de véritables priorités* ».

L'appel lancé par ce manifeste est simple : « *le gouvernement doit élaborer et mettre en œuvre une politique nationale de l'éducation publique apte à soutenir avec fermeté le développement d'un système d'éducation de qualité, universel, accessible et gratuit !* »

Non seulement un tel projet répond-il aux exigences d'investissements publics susceptibles de contrer les effets de la crise économique qui s'annonce, mais il demeure également un *objectif essentiel* pour combattre l'explosion des inégalités de revenus qui sont au cœur de cette crise, comme le mentionne d'ailleurs l'Internationale de l'Éducation dans un communiqué publié le 14 novembre, s'adressant aux représentants des gouvernements membres du G20, réunis le 15 novembre dernier à Washington.

Vers une évaluation internationale de l'enseignement supérieur ?

Au plan international, les enjeux en éducation sont les mêmes que ceux auxquels nous devons faire face ici. L'agenda de la prochaine rencontre des syndicats des pays de l'OCDE, affiliés à l'Internationale de l'Éducation, en témoigne. Des rapports sur les questions de gouvernance, de financement public, de tests standardisés d'évaluation des établissements post-secondaires, de partenariats privé-public sont, entre autres, à l'ordre du jour. Un nouvel atelier a été introduit à l'agenda, selon les informations que nous avons en provenance de l'IE. Il s'agit d'une séance consacrée aux *répercussions de la crise financière actuelle sur le secteur de l'éducation et aux mesures que les travailleurs de*

l'éducation et l'IE peuvent adopter pour endiguer toute évolution négative. C'est dire combien proches sont les inquiétudes et les préoccupations enseignantes à l'échelle internationale.

Même si les discussions à propos de l'AGCS et pour une plus grande ouverture commerciale des services publics, entre autres celui de l'enseignement supérieur, ont à nouveau connu un échec, les pressions pour rapprocher les intérêts privés et les services publics en éducation se poursuivent et prennent des formes plus indirectes. Parmi les chantiers en développement, on note, entre autres, l'évaluation comparée des établissements publics et privés d'enseignement supérieur, l'introduction des mécanismes de partenariats publics privés (PPP) et une demande plus forte d'harmonisation des programmes avec les besoins des entreprises ainsi qu'un principe de gouvernance à partir des modèles de l'entreprise privée.

Quelques mots sur ce nouveau projet d'*Assessment of Higher Education Learning Outcomes*, ou AHELO, acronyme du nom anglais du programme qu'on peut traduire par *Évaluation des résultats en enseignement supérieur*.

Il existe déjà un programme international d'évaluation des acquis des élèves, *PISA - Program for International Student Assessment*, que l'OCDE administre depuis plusieurs années aux réseaux primaire et secondaire de différents pays industrialisés membres et qui constitue un incontournable dans l'évaluation des performances des systèmes d'éducation. Il a soulevé de nombreuses critiques et controverses, considérant son influence structurante sur l'évolution des systèmes nationaux sur des bases qui peuvent être discutables.

D'énormes pressions poussent l'OCDE à mettre en place un test équivalent pour les établissements post-secondaires. Mentionnons cette étude de la Banque mondiale, publiée en août dernier et intitulée *La Qualité de l'éducation et la croissance économique*. L'IE y relève que :

« En outre, l'étude encourage les tests, la concurrence et la création d'écoles privées ainsi que l'instauration de la rémunération des directeurs d'écoles et des enseignants liée à la performance » (Communiqué de l'IE, 5 août 2008).

On retrouve aussi dans cette étude la tendance à réduire l'éducation à des apprentissages cognitifs, en tenant fort peu compte du développement global de la personne. Ça en dit long sur les agendas des instances internationales en matière d'éducation.

Lors d'une réunion informelle qui s'est tenue à Tokyo, les 11 et 12 janvier dernier, les ministres de l'éducation des pays de l'OCDE ont été invités à se prononcer sur l'expérimentation d'une formule d'évaluation des acquis des étudiantes et des étudiants au niveau de l'enseignement supérieur. Malgré les grandes réticences exprimées par les

ministres de l'éducation lors de cette rencontre, on a mis en place des travaux qui ont pour but d'évaluer la faisabilité de l'implantation d'un tel système d'évaluation internationale. Un budget se situant autour de 15 millions d'euros a été convenu pour cette étude de faisabilité, rien de moins!

Dans un communiqué publié avec la FQPPU et en concertation avec nos partenaires du Canada anglais, nous avons demandé aux ministres responsables de l'enseignement post-secondaire au Québec et au Canada de s'opposer au projet proposé par l'OCDE, étant entendu que cet outil ne permettrait d'évaluer ni la qualité des prestations offertes dans les établissements, ni l'apport de l'enseignement supérieur au développement de la société. Ce projet pourrait n'être qu'un mirage coûteux, en plus d'avoir des effets pervers sur les systèmes d'enseignement post-secondaire au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Nous considérons non seulement comme impraticable la comparaison entre les différents systèmes d'enseignement post-secondaire, et aussi entre les établissements, mais nous croyons qu'à terme, une telle évaluation ne pourra que desservir l'engagement de l'État en enseignement supérieur. Nous n'avons aucune inquiétude quant aux résultats concernant les établissements québécois d'enseignement post-secondaire, mais nous croyons futile et dangereux de comparer les établissements à l'échelle internationale, compte tenu des missions, des caractéristiques et des responsabilités dévolues aux cégeps et aux universités.

Nous craignons aussi une uniformisation incompatible avec l'existence des réseaux tels qu'ils existent au Québec. L'intégrité des systèmes publics post-secondaire en ressentirait les contrecoups et la demande politique de la part des gouvernements pour implanter des objectifs de performance et d'efficacité mesurables par de tels tests standardisés serait alors décuplée. La controverse sur le système québécois – ordre collégial public et droits de scolarité dans les universités, notamment – serait alors plus forte encore.

Actuellement, le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada ne témoigne pas d'ouverture à une telle standardisation. Toutefois, il persiste à participer aux études de faisabilité et inscrit ses positions dans le cadre des travaux en cours à l'OCDE.

C'est un débat important au menu de la prochaine rencontre des syndicats de l'IE des pays de l'OCDE et nous comptons nous y engager de la manière la plus active possible. Ce forum n'est pas le seul auquel nous avons participé ces dernières années. En plus du congrès et de ce forum des syndicats des pays de l'OCDE, nous avons participé à tous les rendez-vous de l'IE sur l'enseignement supérieur. Nous avons pu ainsi être intégrés à différents groupes de travail mais aussi nous avons participé à des panels pour faire écho aux expériences qui se sont produites au Québec.

Une plus grande concertation des sections syndicales nord-américaines s'est établie depuis deux ans, ce qui nous a permis de jouer un rôle lors du dernier congrès sur la question des statuts précaires dans les universités. Aujourd'hui, nous allons à cette rencontre après avoir participé à une nouvelle concertation nord-américaine sur le calendrier des discussions internationales sur l'enseignement supérieur, qui doit se tenir sous les auspices de l'UNESCO. Notre présence assidue et notre implication nous permettent de réaliser des jonctions avec d'autres organisations syndicales qui partagent nos préoccupations et ainsi renforcer un courant syndical enseignant qui, à l'échelle internationale, cherche à protéger la mission sociale de l'éducation.

L'implantation d'un système d'évaluation internationale des performances des établissements post-secondaires ne vient pas seule. Elle s'inscrit dans une tendance internationale qui va de pair avec une approche basée sur les résultats. Non seulement devons-nous mettre en relief les dangers d'une telle approche à l'égard des réseaux publics, mais nous devons aussi le faire au nom de la mission des établissements et de la fonction de l'éducation dans une société démocratique.

La remise en question des réformes mises en place en éducation dans les années 60 trouve des partisans qui font, de l'asservissement de la mission éducative aux seuls impératifs économiques, le fer de lance de leur combat. Nous croyons au contraire que les enjeux de la crise économique imposent une action gouvernementale qui renforce et protège la mission démocratique de l'école, centrée sur le développement des personnes, au lieu de revisiter les missions dans une perspective utilitaire.

Combattre la vision basée sur la performance et les résultats

À côté de l'évaluation comparée des établissements, on retrouve aussi la question des contrôles accrus et de la reddition de comptes, basée sur des indicateurs de performance et sur les résultats. La question de la gouvernance des établissements d'enseignement post-secondaire participe à accroître la pression sur ce plan. C'est pourquoi c'est aussi une question à l'ordre du jour des rencontres syndicales au niveau international, comme nous l'avons mentionné plus tôt.

Le projet de loi de Michelle Courchesne s'inscrit directement dans cette tendance, comme nous le verrons dans la discussion prévue cet après-midi, même s'il constitue une innovation au plan de l'État canadien. Deux projets de loi ont été déposés avant le déclenchement des élections, un pour les universités et un pour les cégeps, et on nous dit encore que c'est en raison de ce qui s'est passé à l'UQAM !

Revisiter la gouvernance, voilà ce qui semble la voie royale pour démontrer que le gouvernement a la situation bien en mains. Mais cette tourmente *uquamienn*e n'est étrangère ni au sous-financement récurrent, ni à la spirale de la concurrence entre les

établissements, dont témoignent leurs multiples projets immobiliers. Mais il y a plus, et dans cette volonté d'imposer les modes de gestion de l'entreprise privée aux établissements disposant de fonds publics, il faut voir la suite logique des actions entreprises lors du premier mandat du gouvernement de Jean Charest au plan de la réingénierie de l'État. Le projet de loi du Parti libéral vise à profiter de toutes les occasions offertes par la conjoncture pour accentuer les contrôles sur les établissements et pour diminuer le poids du personnel enseignant.

La FNEEQ a déjà abordé, dans ses instances, cette vision particulière de la reddition de comptes que voulait introduire, entre autres, François Legault alors ministre de l'éducation au début de la décennie. Il ne fallait pas se surprendre alors de lire, dans une entrevue au journal *Le Devoir* en début de la campagne électorale, les intentions de la cheffe du Parti québécois Pauline Marois, d'implanter un système basé sur les résultats dans tous les réseaux des services publics !

Au cœur de la discussion, on retrouve la logique productiviste en éducation, celle qui ne s'intéresse qu'aux résultats, en faisant peu de cas des moyens. Les 40 ans de la FNEEQ ont toujours été marqués de ce combat contre une vision utilitariste de l'éducation. Rappelons seulement ce que nous disions lors du conseil fédéral de décembre 2000 :

« ... la FNEEQ reconnaît que les institutions d'enseignement doivent avoir une gestion transparente des ressources dont elles disposent pour accomplir leur mission ; (...) toutefois, la FNEEQ rejette le principe de l'obligation de résultats en éducation, parce que la réussite des élèves, des étudiantes et des étudiants, est influencée par différents facteurs socio-économiques, socio-affectifs et éducatifs dont le contrôle échappe aux établissements d'enseignement (...) ».

Extrait de la résolution adoptée par le conseil fédéral de la FNEEQ en décembre 2000, suite au rapport du comité *École et société* intitulé *De la décentralisation à l'obligation de résultats*.

C'est dans cet esprit que nous allons participer aux différentes réflexions qui se dérouleront tant au plan international qu'ici au Québec. Les réalités particulières amènent parfois à apprécier différemment les situations. Par exemple, il est de notoriété publique que l'opposition aux PPP ne fait pas l'unanimité, même au sein du mouvement syndical enseignant international. Par ailleurs, sur d'autres questions, nous sommes à même d'apprécier les convergences qui existent en son sein.

Nous voulons ici rapporter une anecdote qui traduit les contradictions auxquelles le monde enseignant est parfois confronté. Des rencontres informelles des syndicats de l'enseignement supérieur des États-Unis, du Canada et du Québec se tiennent de manière plus régulière depuis deux ans maintenant. Ces réunions sont nées en préparation des débats du congrès de l'IE en 2007, mais aussi compte tenu de la parenté des enjeux des établissements disposant de fonds publics en enseignement supérieur en Amérique du Nord. Or, lors de la dernière rencontre qui a eu lieu à Montréal au lendemain des élections américaines et en parallèle au colloque de la FQPPU sur l'avenir des universités

québécoises, les représentants américains de la NEA et d'AFT nous racontaient combien grande fut leur implication dans la campagne de Barak Obama. Par exemple, une salariée de NEA a passé trois mois en Ohio pour y faire la campagne terrain. Mais, lorsque la question de la situation de établissements publics américains d'enseignement post-secondaire est venue à l'ordre du jour, ils ont tous admis craindre les orientations du futur président américain quant aux objectifs de performance et d'évaluation basée sur le rendement.

Une plus grande unité syndicale est nécessaire

Pour relever les défis et faire face aux enjeux d'importance pour l'avenir de l'éducation, et en particulier ceux de l'enseignement supérieur, l'unité du monde syndical face aux gouvernements demeure un des éléments clés de la situation politique. Ici, la qualité de l'indépendance politique des syndicats est cruciale. Elle s'évalue non pas par la distance prise avec l'action politique partisane mais plutôt par celle prise avec les partis au pouvoir, d'une part, et par l'importance accordée à l'unité avec les autres forces syndicales.

En éducation, nous ne sommes pas peu fiers d'avoir contribué, avec la CSN, à mener jusqu'au bout le projet de manifeste du monde de l'éducation. Ce manifeste *Pour faire de l'éducation publique une priorité nationale* a été signé par l'ensemble des forces syndicales et étudiantes, qui se sont rangées derrière une plate-forme qui, sans être à la hauteur des espoirs que nous avons, met en avant dix propositions essentielles pour l'avenir de l'éducation au Québec.

Il est certain que le projet initial de rassemblement du monde de l'éducation, celui prévu pour la fin du mois de janvier, est écarté. Toutefois, une discussion sur les perspectives demeure à l'agenda et un rendez-vous est à nouveau fixé en janvier pour faire le point au lendemain des résultats des élections provinciales. Considérant les difficultés de la concertation et sans pour autant renoncer à reprendre la discussion telle qu'elle pourra se présenter, nous croyons nous être rendus à la limite du processus engagé il y a maintenant un an, et qui a abouti à réunir, malgré les divergences, toutes ces organisations du monde de l'éducation.

Nous comprenons bien que le *Secrétariat intersyndical des services publics (SISP)*¹ cherche une meilleure concertation, en vue des prochaines négociations mais aussi de manière plus générale au plan politique. Nous en prenons acte. Mentionnons, par ailleurs, que le SISP a annoncé, sans avertir ses partenaires de la CSN et de la FTQ, son retrait des travaux sur le régime de négociation, travaux qui devaient de toute façon s'interrompre à cause de la campagne électorale.

¹ Le SISP est né lors de la dernière négociation dans le secteur public. Il regroupe actuellement la CSQ, la FIQ, le SFPQ, l'APTS et le SPGQ.

Considérant les préoccupations au plan de l'unité, on doit reconnaître l'avancée que présente l'entente CSN-FTQ concernant un protocole de non maraudage dans le secteur public. Mais tout aussi importante est cette intention de mettre en branle une campagne de valorisation du syndicalisme et de la syndicalisation au Québec. Par les temps qui courent, alors que le monde du travail sera secoué par la crise économique, les travailleuses et les travailleurs qui pourront mieux se défendre seront celles et ceux qui pourront disposer d'organisations syndicales.

À travers tous les aléas de la conjoncture, on doit garder le cap sur une unité plus authentique du mouvement syndical. Sur les deux plans, sur le plan de la négociation comme sur le plan de l'éducation, l'action de la FNEEQ s'inscrira à cette enseigne dans le but d'inspirer le mouvement syndical enseignant qu'elle représente.

La prochaine période risque d'être marquée de nombre de difficultés, entre autres sur ce plan. Le contexte économique et les résultats des prochaines élections mettront à l'épreuve la capacité des organisations de mettre de côté les intérêts particuliers et de garder les yeux fixés sur le principal de la période qui s'annonce. D'ores et déjà, la joute mettra aux prises le prochain gouvernement avec le monde syndical dans le secteur public. Et l'issue sera cruciale pour l'avenir des services publics, ses salariés et aussi pour l'ensemble du personnel enseignant que nous représentons – au premier chef dans les cégeps, il est vrai – mais aussi dans les établissements privés et les universités, puisque les conclusions de ces négociations sont toujours structurantes par la suite dans ces établissements.

Avant de terminer, nous voulons saluer les gains obtenus par les syndicats de chargées et chargés de cours de l'UQAR et de l'UQAC. Avec des augmentations salariales de plus de 16% sur 3 ans, ces syndicats atteignent les objectifs salariaux que le regroupement université s'était fixés lors de ce cycle de négociation. Il faut aussi souligner une avancée importante du SCCCUQAC qui favorisera une plus grande stabilisation de l'emploi. La reconnaissance des compétences de ses membres sera maintenue, même lors des modifications des contenus de cours. De son côté, le SCCCUQAR a obtenu que le temps de déplacement de ses membres appelés à donner des cours à l'extérieur soit rémunéré. Pour le regroupement université, ces avancées constituent un tremplin pour le prochain cycle de négociation.

Les règlements au Collège Sainte-Trinité, à l'École Pasteur et au collège Regina Assumpta ont permis des gains qui renforcent notre travail dans les établissements d'enseignement privés. On doit aussi souligner l'arbitrage, en notre faveur, de la première convention collective du jeune syndicat de Villa Maria qui s'est concrétisée à la rentrée, suite au début d'exercice du mandat de grève qu'ils avaient obtenu l'an dernier.

Du côté des cégeps, même s'il n'y a pas de négociation formelle, on ne chôme pas ! Mentionnons une entente visant à faire du point de services à Lac Mégantic, un nouveau centre d'études collégiales. Mentionnons la conclusion d'une entente pour permettre aux enseignantes et aux enseignants du cégep Lionel-Groulx de bénéficier des mêmes salaires, des mêmes ressources et de la plupart des dispositions de la convention collective de la FNEEQ en vigueur dans les cégeps. Mentionnons aussi l'entente pour la suite des travaux sur la profession enseignante, centrée maintenant sur l'identification des inadéquations entre la réalité de la profession enseignante et l'économie d'une convention collective qui ne la suit plus. Et pour ajouter aux combats futurs qui se dessinent, mentionnons aussi la reconnaissance, par arbitrage au cégep Ahuntsic, de la nécessaire compensation de la reprise des activités d'enseignement suite à la grève, ainsi que la reconnaissance du fait que les activités d'enseignement au centre d'études de Mont-Tremblant du cégep de Saint-Jérôme relèvent de l'enseignement régulier.

Toutes ces avancées inspirent déjà le combat que nous devons engager.

Merci de votre attention et bonnes délibérations.

**Vive le syndicalisme enseignant
et longue vie à la FNEEQ !**

**Ronald Cameron
Président**